

## ■ Rapport Compasso 2015 //

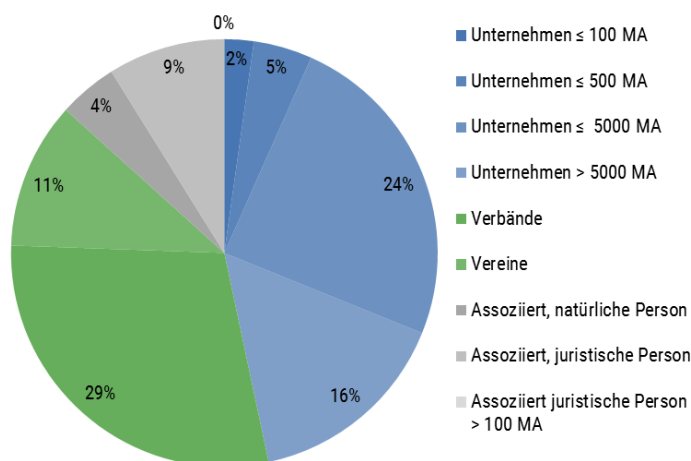
### Développement de l'association

#### Mise sur pied à la fin de 2014, l'association Compasso s'est renforcée en 2015

Lors de l'Assemblée des membres en juin, l'association Compasso a pu annoncer l'arrivée d'importants membres et sponsors ainsi que l'adjonction au Comité de deux représentants du patronat. En 2015, l'effectif de l'association est ainsi passé de 21 à 45 membres. Aujourd'hui déjà les employeurs mobilisés dans le cadre de Compasso occupent en Suisse plus de 300'000 salariés.

#### L'effectif des membres présente la structure que voici:

- 21 employeurs - dont une majorité d'entreprises comptant de 500 à 5000 employés
- 18 organisations - dont 13 associations patronales et de branches
- 6 membres associés - dont 4 entreprises offrant des services intéressant la reconnaissance précoce, le placement et la gestion de la santé en entreprise.



### Priorités

#### Nouveaux instruments au service de l'intégration professionnelle

Tout au long de l'année, le think tank et les groupes de projet ont travaillé sans relâche pour actualiser ou développer des instruments axés sur la pratique en vue de soutenir les employeurs dans les processus d'intégration. Ces efforts visaient avant tout la reconnaissance précoce des baisses de prestations ou changements de comportement des collaborateurs, ainsi que l'intervention rapide en cas de maladie ou d'accident. Autre priorité: l'amélioration de l'interaction entre les différents acteurs du processus d'intégration. A côté de l'employeur et du collaborateur concernés, en effet, peuvent être impliqués les médecins traitants, thérapeutes, assureurs d'indemnités journalières ou assureurs-accidents, sans oublier l'Office AI ou la caisse de pensions compétents. Pour une (ré)intégration réussie, il faut une bonne coordination de tous les partenaires concernés.

Les nouveaux instruments ont été présentés lors de la manifestation de novembre de Compasso sur le thème "Collaborateurs souffrant de troubles psychiques: un défi pour les employeurs", avec un portail d'information fraîchement restructuré et arborant un nouveau design.

Avec ces nouveaux instruments, l'association actualise et étend ses services destinés à soutenir les personnes aux capacités diminuées.

### Temps forts

En 2015, les temps forts ont été les deux manifestations organisées par Compasso afin que les participants puissent tirer profit de nombreux apports axés sur la pratique. Lors de l'Assemblée des membres organisée le 8 juin à Berne chez BKW (un membre de Compasso), l'association a eu le plaisir d'annoncer l'adhésion d'importants membres et sponsors ainsi que le renforcement du Comité par deux représentants des employeurs. L'Assemblée fut l'occasion d'avoir très intéressant aperçu de la politique d'intégration pratiquée par l'hôte BKW AG. L'événement Membres organisé le 18 novembre chez notre principal sponsor Helsana SA était centré sur le thème "Collaborateurs souffrant de troubles psychiques: un défi pour les employeurs". Hormis la présentation des nouveaux instruments sur le portail d'information de Compasso, nous avons entendu à cette occasion trois exposés instructifs de Stefan Ritler (OFAS), Niklas Baer (Centre de réhabilitation psychiatrique de Bâle-Campagne) et Denise Camenisch, (Helsana AG). La table ronde qui suivit réunissait pour une discussion Markus Jordi (CFF), Bettina Meuli, de McOptik, Sabine Schläppi, de Pro Mente Sana et Daniel Göring, auteur et lui-même réinséré. Les participants à la table ronde sont parvenus à la conclusion que les employeurs doivent se montrer ouverts à l'égard des maladies psychiques et disposés ainsi à donner une chance aux collaborateurs souffrant de ces problèmes. Le résultat de la rencontre, qui a connu une très bonne participation, peut se résumer dans cette brève formule: la reconnaissance précoce et les mesures d'intégration sont payantes pour les deux parties, tout comme elles le sont pour les entreprises sur le plan économique.

Depuis septembre 2015, l'association informe ses abonnés dans une newsletter mensuelle des derniers développements touchant le domaine de l'intégration professionnelle et leur livre les dernières nouvelles de l'association. Trop d'offres intéressantes, d'exemples de succès et d'initiatives positives restent méconnus. Par sa communication active et ciblée, Compasso comble donc une lacune en offrant une source d'informations actualisées et complètes sur cette thématique.

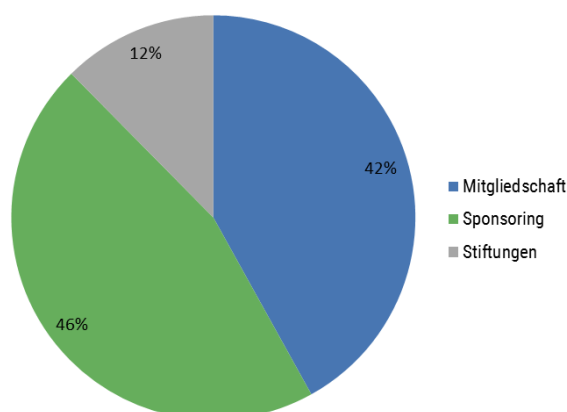
Le deuxième temps fort de 2015 a été la prise en compte, avec satisfaction, de la reconnaissance par le Conseil fédéral, dans son rapport sur la procédure de consultation relative à la modification de la loi fédérale sur l'assurance invalidité, de l'engagement des employeurs en faveur de l'intégration professionnelle des personnes atteintes dans leur santé. Le fait que le Gouvernement, dans son rapport explicatif, reconnaisse Compasso comme une plate-forme importante confirme le rôle de premier plan que notre association peut et entend continuer de jouer à l'avenir, avec respect et sens des responsabilités.

Sans un engagement de nos sponsors et membres ainsi que des fondations, le déroulement de ces activités d'association n'aurait pas été possible. Merci pour votre important soutien.

### Finances

L'association est financée par des contributions de sponsors, les cotisations de membres (y compris pour la participation au think tank) et des subventions de fondations.

La structure de financement - Compasso compte sur ses membres et sponsors:



L'Union patronale suisse (UPS) (pilier patronal), Helsana SA, la Suva et l'Association Suisse d'Assurances (ASA), soutiennent l'association en qualité de principaux sponsors. Figurent parmi les autres sponsors Coop, la Poste suisse SA, la Conférence des offices AI, les CFF et Swisscom SA.

A compter de cette année, Compasso peut aussi compter sur le soutien de La Mobilière, nouveau sponsor avec le sanatorium Kilchberg SA. La Fondation Hirschmann ainsi que trois autres fondations ont également été séduites par les activités inscrites au programme de 2015 et se sont associées financièrement à leur mise en œuvre.

Le Département des finances et contributions du canton de Zurich libère notre association de toute charge fiscale à partir de 2015 au motif qu'elle poursuit des buts d'utilité publique.

## Perspectives

Après avoir, en 2015, développé de nouveaux instruments visant surtout la reconnaissance précoce et l'intégration, Compasso se focalisera en 2016, pour l'essentiel, sur le domaine de la (ré)intégration professionnelle. Pour cela, les contenus correspondants du portail d'information seront actualisés et complétés par d'importants éléments visant les employeurs. Notre association se fixe pour but de promouvoir la réintégration professionnelle sur le marché du travail primaire et de mettre à disposition des employeurs tous les instruments, informations et points de contact nécessaires à cette fin. Elle vise à fédérer tous les partenaires utiles en matière de réintégration professionnelle et les encourage à trouver conjointement de nouvelles approches et solutions.

En 2016, l'accent sera mis également sur le partenaire du système "Médecins". Compasso veut préciser le rôle des médecins, en particulier des médecins de famille et des psychiatres. En outre, elle veut aller de l'avant avec la promotion de Compasso en Suisse romande. La constitution du Comité consultatif devrait également intervenir en 2016 pour donner de nouvelles impulsions à Compasso.